

<http://www.ujfp.org/spip.php?article3237>



Mission en Palestine : tra-cas-series israé-liennes mais déter-mi-nation de notre part



- Pour comprendre - Témoignages -
Date de mise en ligne : mercredi 21 mai 2014

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

Une lettre de l'AFPS, adressée à Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères, eu égard au comportement des auto-rités israé-liennes vis- à- vis de citoyens français voulant se rendre en Palestine dès leur arrivée à l'aéroport de Tel- Aviv.

Ministère des Affaires étran-gères et euro-péennes
Mon-sieur le Ministre Laurent Fabius
37 quai d'Orsay
75007 Paris

A Paris, le 6 mai 2014

Monsieur le Ministre,

Je dois attirer à nouveau votre attention sur l'inadmissible com-por-tement des auto-rités israé-liennes vis- à- vis de citoyens français voulant se rendre en Palestine dès leur arrivée à l'aéroport de Tel- Aviv. Une caté-gorie est par-ti-cu-liè-rement visée : celle dont les patro-nymes laissent sup-poser qu'ils sont d'origine arabe.

Ils sont régu-liè-rement l'objet d'interrogatoires qui peuvent durer plu-sieurs heures dans des condi-tions dégra-dantes avec leurs lots d'insultes et d'intimidations.

Les agents de la sécurité s'estiment en droit de fouiller les boîtes email de ces citoyens lorsqu'ils débarquent à l'aéroport, ce qui, en cas de refus, peut mener à une inter-diction d'entrée sur le territoire.

Une expulsion arbi-traire vient alors mettre bru-ta-lement fin à un voyage qui a pris des mois de pré-pa-ration et nécessité une mise de fonds non négligeable.

Cela a été tout récemment le cas de cette jeune pho-to-graphe fran-çaise, Mouna Saboni, qui a été détenue pendant trois jours avant d'être expulsée. Son récit dès son arrivée à Paris montre à quel point elle s'est sentie seule et démunie face à l'arbitraire : « D'abord, ils sont tombés sur mon nom de famille et se sont rendu compte que j'étais magh-rébine, et ensuite ils sont tombés sur mon travail sur internet. Ils m'ont montré les photos que j'avais faites et ils m'ont dit que je venais pour autre chose que du tou-risme ou de la photo. » Et d'ajouter : « Ils vou-laient tous mes contacts à Gaza et m'ont dit qu'ils ne pou-vaient pas me faire entrer car j'avais le profil pour poser une bombe. Le pire, c'est que j'ai dix ans d'interdiction de ter-ri-toire. Je ne peux pas continuer mon travail, pour moi le pire, c'est ça. »

Ce fut aussi le cas de trois de nos com-pa-triotes de Mul-house et Colmar parties avec un groupe de 16 femmes dans le cadre d'une mission en Palestine orga-nisée par l'Association France Palestine Soli-darité du Haut- Rhin. Elles devaient ren-contrer sur leur invi-tation des femmes pales-ti-niennes et des femmes Israé-liennes, d'Hébron à Tel Aviv en passant par Jénine, Tul-karem et Nazareth.

Deux des membres du groupes ont été mises à part sur le seul critère de leur origine magh-rébine et inter-rogées lon-guement. Ayant appris la nature de leur mission, les ser-vices de sécurité les ont placées en iso-lement. Lorsque la res-pon-sable du groupe est venue s'informer de leur situation, elle a éga-lement été arrêtée. C'était le lundi 20

Avril à 12 heures. Les trois ont été expulsées après deux nuits passées sur place.

L'explication souvent donnée par l'ambassade de France à Tel Aviv sur la sou-ve-raineté d'un état sur ses fron-tières et son droit de refuser l'accès à son ter-ri-toire nous pose question. D'abord pour les per-sonnes qui sou-haitent se rendre en Palestine et non en Israël. Certes les accords d'Oslo fai-saient relever de la com-pé-tence d'Israël l'accès aux ter-ri-toires pales-ti-niens, mais, 20 ans plus tard, alors qu'Israël se refuse tou-jours obs-ti-nément à désigner ses fron-tières, une telle référé-rence a perdu toute signi-fi-cation. La France peut- elle accepter sans réagir qu'une autorité étrangère puisse faire le tri parmi les enfants de la Répu-blique ? Ne rien faire c'est cau-tionner un racisme ins-ti-tu-tionnel et de simples pro-tes-ta-tions par les canaux diplo-ma-tiques restent sans effet.

Contrairement à d'autres, les citoyens israé-liens peuvent venir en France sans dif-fi-culté et y séjourner sans aucun pro-blème. Pourtant, cer-tains d'entre eux ne viennent pas que pour visiter Paris et ses musées. Ils viennent parfois pour col-lecter des fonds pour une armée d'occupation lors de galas qui se tiennent en plein coeur de la capitale. Ils n'ont jamais été inquiétés.

Mon-sieur le Ministre, les États- Unis, peu sus-pects d'hostilité envers Israël, ont refusé à cet État d'entrer dans le pro-gramme amé-ricain d'exemption de visa, qui permet aux citoyens des pays par-ti-ci-pants de se rendre aux États- Unis jusqu'à 90 jours sans visa. Cela en raison de la per-sis-tance des dis-crim-i-na-tions contre les Amé-ri-cains pales-ti-niens et arabes. Même timide, cette mesure prouve que quelque chose peut être fait pour mettre fin à cette attitude israé-lienne arrogante.

La France, elle aussi, comme tout État, peut prendre des mesures de rétorsion adaptées. A défaut de telles mesures, les auto-rités israé-liennes conti-nueront à mal-traiter des citoyens français lorsqu'ils débarquent à Tel- Aviv. Pourquoi ne le feraient- elles pas vu qu'elles jouissent d'une totale impunité et que la pro-po-sition faite par les chefs de mis-sions diplo-ma-tiques de l'UE à Jérusalem et Ramallah de refuser l'entrée dans le ter-ri-toire européen aux colons vio-lents iden-tifiés reste à ce jour sans suite.

Seule une attitude de fermeté sera à même de poser des limites à des auto-rités israé-liennes qui sont dans la toute puis-sance par rapport aux règles des rela-tions entre États.

Dans l'attente de connaître votre position, je vous prie de croire, Mon-sieur le Ministre en ma pro-fonde considération.

Taoufiq Tahani

Président de l'Association
France Palestine Solidarité